

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX
La folle nuit d'une patrouille de police

Faits divers page 14

Comment combattre le sexisme et les violences faites aux femmes ?

Dossier page 2

5 ans après #MeToo, le sexisme ne recule pas en France. Pire, le dernier rapport du Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes pointe des comportements sexistes et violents en forte hausse et des faits perpétrés par des auteurs de plus en plus jeunes. Pourtant, dans les Yvelines, associations et éducation nationale tentent de faire changer les mentalités.



POISSY
Quand les jeunes parlent de santé mentale avec un délégué interministériel

Actu page 4

BUCHELAY
La médiathèque Odette Dubarry a ouvert ses portes Page 4

ACHERES
À l'EEP, un Comité technique territorial se réunit pour booster l'emploi Page 6

MANTES-LA-JOLIE
Pourquoi Cognet veut faire taire La Gazette ? Page 10

LIMAY
Un sexagénaire dépressif oblige le RAID à intervenir Page 14

FOOTBALL
Poissy prend une gifle à Chambly Page 16

MANTES-LA-JOLIE
Le retour en lumière de Maximilien Luce Page 18

WOMEN SAFE AND CHILDREN

MAGNANVILLE
Ambiance festive pour le retour de la course Paris-Camembert

Actu page 8



Actu page 7

MAGNANVILLE
Michel Lebouc : « Le site de Magnanville est la contradiction des positions de l'État »



Actu page 12

VALLEE DE SEINE
La communauté urbaine s'engage contre la pollution sonore

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?

DÉBUT LE MERCREDI 26 AVRIL 2023

FIN LE 20 JUIN PROCHAIN

YVELINES

Comment combattre le sexisme et les violences faites aux femmes ?

AURELIEN BAYARD

#MeToo, #BalanceTonPorc, autant de hashtags qui ont permis à la parole des femmes de se libérer. Durant cette vague, le gouvernement français a enfin commencé à mettre les moyens dans la lutte pour l'égalité femme/homme, notamment en la déclarant comme une grande cause nationale des deux quinquennats. Mais, cinq ans plus tard, alors que nous devrions fêter des noces de bois d'un mariage heureux et de raison, si l'arbre de la parité pousse – notamment avec la nomination d'une nouvelle Première Ministre et d'une cheffe du Perchoir à l'Assemblée Nationale – la mauvaise herbe est toujours là.

Le 5^{ème} rapport du Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes a rendu son verdict fin janvier avec une constatation effarante : le sexisme ne recule pas en France. Dans les chiffres édifiants, nous retrouvons la hausse de 21 % du nombre de victimes de violences conjugales entre 2020 et 2021 ainsi la hausse des féminicides, 122 contre 102 sur la même période. « Pour construire un monde égalitaire, il faut d'abord en finir avec les violences sexistes, sexuelles, intrafamiliales... C'est l'urgence première, » souligne Annabelle Baudin, responsable du Pôle communication de l'Institut Women Safe and Children.

Pionnier français sur la prise en charge pluridisciplinaire des victimes

L'Institut alerte sur une augmentation inquiétante des demandes d'accueil et de prise en charge des victimes de violences. En 2022, il a en effet accueilli et accompagné 903 victimes de violences, soit 203 bénéficiaires de plus que l'année précédente, auxquels s'ajoute la hausse du nombre d'appels vers les cellules d'écoute : 12 000, soit 30 % de plus qu'en 2021. Cette explosion est due à la « promotion » des actions comme le 3919 (un numéro gratuit à l'écoute des femmes victimes de violences et

anonymes) ou du 119 pour les mineurs.

Afin de « réparer les vivantes », WSC mise sur la prise en charge pluridisciplinaire – c'est même le pionnier français en la matière – un service totalement gratuit. Juristes, avocats, psychologues, infirmières et médecins sont réunis dans le même lieu et œuvrent ensemble pour apporter une réponse cohérente et immédiate aux femmes en situation de souffrance afin de leur éviter un parcours du combattant. « En 2014, il nous semblait vital d'innover en centralisant dans une même unité toutes les compétences nécessaires afin d'être en mesure de suivre les femmes de façon constante, et sur tous les plans » précise Frédérique Martz, co-fondatrice de l'Institut et Présidente de l'Archipel Wo.Men Safe.

Trois ans plus tard, Women Safe and Children crée un Pôle Mineurs. « Lorsqu'une mère de famille vient frapper à notre porte, nous considérons que tout son environnement est ou peut être impacté par les violences qu'elle subit. La prise en charge doit donc tenir compte de cet environnement » explique Annabelle Baudin, avant d'ajouter, « le fait de prendre en charge le plus tôt possible les enfants, évitera que ces enfants deviennent, demain, à leur tour, des auteurs de violences. » En effet, les multiples études et retours sur le terrain démontrent qu'une personne violente a tendance à avoir été violentée durant sa jeunesse. Et si elle ne reproduit pas le comportement auquel elle a dû faire face, d'autres manifestations néfastes peuvent surgir comme les addictions à diverses substances ou une inadaptation sociale. « Si nous mettons des mots sur les maux, nous brisons ce schéma de violence et nous réglons le problème » ajoute la responsable de la communication. Le travail sur les plus jeunes est donc de la plus haute importance.

C'est pour cela que dans un collège de Mantes-la-Ville, Hanane Haddadi, la coordinatrice du programme de Réussite Educative a mis en place avec des animateurs

un atelier pour parler de l'égalité femme/homme. La première séance consistait à écrire la biographie d'une personne du sexe opposé. « Ce n'était pas compliqué, cela ne me dérange pas de parler de femmes qui ont fait des choses qui m'ont plu » avoue Martin* dont le choix s'était porté sur Hiromu Arakawa, la mangaka créatrice de Fullmetal Alchemist. Parmi les autres personnalités choisies parmi la petite dizaine d'adolescents, nous retrouvons Frida Kahlo, Anne Franck ou Simone Veil.

Une autre heure était consacrée à un mini-débat sur des stéréotypes qui peuvent persister comme la place du deuxième sexe dans la société. « C'est une question vaste, mais c'est vrai qu'on entend encore beaucoup que la place de la femme est dans la cuisine ou pas sur les champs de bataille » s'étonne Rémi*, « alors que beaucoup de chefs cuisiniers sont des hommes » indique Marjolaine*. Ce qui permet d'enchaîner sur les études puisque 15 % des femmes ont déjà redouté voire renoncé à s'orienter dans les filières scientifiques ou tout autre domaine majoritairement composé d'hommes. « Alors qu'il n'y a aucune prédisposition. C'est un mensonge de la société, c'est comme dire que le rose est une couleur de fille » s'exclame Rémi.

Mais Martin reste dubitatif puisqu'au contraire lui estime qu'un métier physique doit être fait par un homme tandis que ceux à composante artistique restent l'apanage de l'autre frange de la population. Il se défend de tout sexisme, « simplement des constats, comme la place du sport féminin à la télévision. Elles font moins d'audience, le business n'a pas de sexe. » Une réflexion pas forcément étonnante puisque le rapport du Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes pointe que parmi les hommes de moins de 35 ans, il existe un ancrage plus important des clichés « masculinistes ». Par exemple 32 % d'entre eux considèrent que le barbecue est une affaire d'homme contre 23 % pour la moyenne des hommes. Heureusement que le match des Bleues

5 ans après #MeToo, le sexisme ne recule pas en France. Pire, le dernier rapport du Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes pointe des comportements sexistes et violents en forte hausse et des faits perpétrés par des auteurs de plus en plus jeunes. Pourtant, dans les Yvelines, associations et éducation nationale tentent de faire changer les mentalités.



« En 2014, il nous semblait vital d'innover en centralisant dans une même unité toutes les compétences nécessaires afin d'être en mesure de suivre les femmes de façon constante, et sur tous les plans » précise Frédérique Martz (à gauche), co-fondatrice de l'Institut et Présidente de l'Archipel Wo.Men Safe.

contre le Canada, qui a réuni 1,4 million de téléspectateurs sur une chaîne de la TNT démontre que l'intérêt est bel et bien vivace. Alors pourquoi l'interrogation de Martin subsiste ? Puisque si l'Éducation Nationale nous apprend l'égalité, d'autres environnements n'encourageraient pas cela ? « Mes sœurs et moi nous n'avons pas peur de sortir le soir alors que mes grands frères si » explique Marie*.

Des formations pour mieux comprendre.

Le chemin reste donc long et il serait utopique de penser que les mentalités changeront en un claquement de doigt. C'est donc à cela que servent ces ateliers et aussi les formations. En 2022, Women Safe and Children a formé 250 policiers yvelinois à l'accueil et au recueil de la parole d'une victime. Lorsqu'une femme victime de violence désire porter plainte, son cerveau peut être impacté par ces violences. Ses propos peuvent être confus et il existe aussi une forte probabilité qu'elle se rétracte car en moyenne une personne battue réalise 7 allers retours au commissariat avant de porter plainte. Une meilleure compréhension de ces éléments évite toute stigmatisation.

Women Safe and Children intervient également dans les universités dans le but de former des « premiers écoutants », c'est-à-dire des

référénts recueillant les propos des victimes de violences et réalise la même chose dans diverses entreprises. « Nous souhaitons transmettre à tous les citoyens, de l'école jusqu'au monde de l'entreprise, des éléments de compréhension et des outils pour repérer, dépister et orienter le plus tôt possible, les victimes de violence » détaille Annabelle.

L'Institut Women Safe and Children développe dorénavant sa politique d'essaimage car les femmes prises en charge dans les Yvelines proviennent de 51 départements, d'où les ouvertures en 2022 de deux nouvelles antennes en Corse du Sud en Haute Savoie. Une grande priorisation va être faite sur les zones rurales, où les victimes sont les plus isolées. En effet, les zones rurales souffrent de caractéristiques qui entravent la détection des violences et la prise en charge des victimes : zones blanches – où le téléphone grave danger ne peut pas fonctionner ou les petits villages dans lesquels tout le monde se connaît, etc., 50 % des féminicides sont perpétrés dans ces zones rurales.

Il existe aussi de nombreuses autres associations locales qui réalisent aussi un travail formidable. Que vous soyez vous-même victime ou alors témoin, n'hésitez donc pas à faire appel à ces associations. ■

* Les noms ont été changés

***Entre 1 500 et 2 500 nouveaux logements
connectés équipés tous les ans***

***Pour une meilleure gestion du chauffage,
le suivi des consommations et le confort
de nos locataires***



LE MEILLEUR DU HLM

www.lesresidences.fr

POISSY

Quand les jeunes parlent de santé mentale avec un délégué interministériel

Mathieu Maucort, délégué interministériel à la jeunesse, était de passage à Poissy le jeudi 12 avril, sur invitation du député des Yvelines Karl Olive, pour échanger avec les membres du conseil municipal des jeunes.

■ MAXIME MOERLAND

L'objectif était de trouver des idées pour la Ville, de parler des actions de la municipalité et de l'État pour la jeunesse, et d'échanger sur l'engagement citoyen des membres du conseil municipal des jeunes. Mais ces derniers ont profité de leur rencontre avec Mathieu Maucort, délégué interministériel à la jeunesse, et avec Karl Olive, député des Yvelines, pour aborder ce qui semble vraiment les préoccuper : la santé mentale et le stress à l'école.

Après des débuts timides, durant lesquels les élus ont tenté de mettre à l'aise les jeunes réunis dans la salle du conseil municipal, c'est Soazig, élève du collège Notre-Dame, qui s'est lancée. « C'est important de faire des interventions sur la santé mentale et le stress à l'école. C'est quelque chose qu'on oublie trop facilement chez les jeunes, et dont on devrait tous se préoccuper. Ce dont on a besoin, c'est que des professionnels nous en parlent. S'ils pouvaient

être présents en permanence, ce serait encore mieux ».

L'occasion pour Céline Richard de rappeler les actions mises en place par La Source, structure municipale dédiée à la jeunesse dont elle est la directrice. « Un psychologue reçoit des élèves une fois par semaine, gratuitement et de façon anonyme », a-t-elle souligné. La maire de Poissy, Sandrine Berno Dos Santos, s'est elle aussi dite concernée par ce « fléau » qu'elle attribue aux réseaux sociaux. « Avant, quand ça se passait mal à l'école, on rentrait à la maison et on retrouvait son cocon, c'était terminé. Maintenant le harcèlement continue, ça s'arrête jamais ».

Les jeunes ont particulièrement insisté sur le rythme quotidien imposé par le collège et le lycée, la pression de l'orientation et le manque de temps libre. « Certains ont parfois du mal à apprendre, alors ils rattrapent en dehors des cours, cer-

tains professeurs ne sont pas tolérants envers ceux qui ont des problèmes », observe l'un d'entre eux. « On nous demande toujours de trouver du temps, mais on ne nous apprend jamais comment s'organiser », ajoute sa camarade. « Écouter à sa table pendant 8h, ce n'est pas forcément la place de l'enfant », va jusqu'à glisser un autre élève.

« Vivement que vous travailliez ! », ironise Sandrine Berno Dos Santos face à la multiplication de ces observations. Elles témoignent cependant d'un mal-être qui gagne du terrain depuis la pandémie de Covid-19 : une étude de l'Ipsos réalisée en décembre 2022 montre que la moitié des adolescents de 11 à 15 ans serait touchée par l'anxiété ou la dépression. « On relève une espèce d'omerta qui concerne le stress à l'école et le harcèlement qui ne dit pas son nom », a déclaré Karl Olive, concerné, à la fin de la rencontre. C'est quelque chose qui me préoccupe et que je vais faire remonter au sommet de l'État ».

« Il n'y a rien de pire qu'un élève qui cache son stress, qui finit par le ronger de l'intérieur avec parfois des



Les jeunes ont particulièrement insisté sur le rythme quotidien imposé par le collège et le lycée, la pression de l'orientation et le manque de temps libre.

conséquences de dépression, ajoute Mathieu Maucort. Il faut qu'on arrive à travailler sur l'éducation à ça, le fait de savoir comment mieux gérer son emploi du temps, le fait de savoir qu'on peut parler, soit à des camarades, soit à des adultes. Il faut qu'on développe cet accueil de premier niveau pour que dès qu'un élève

se sent pas bien, il soit pris en charge. Et ça c'est quelque chose que nos générations, les plus de 30 ans, on ne réalise pas bien, car à nos époques c'était un petit peu moins exprimé. Maintenant c'est devenu un enjeu absolument incontournable à l'école, donc on y travaille avec le ministre de l'éducation nationale ».

■ EN BREF

BUCHELAY

La médiathèque Odette Dubarry a ouvert ses portes

Elle a été inaugurée ce samedi 15 avril par le maire Stéphane Tremblay (SE) et le sous-préfet Jean-Louis Amat, après plusieurs mois de travaux.

Le 14 avril 2021, la Ville annonçait, en conseil municipal, sa volonté de construire une média-

thèque sur la route de Mantes, en remplacement de la bibliothèque de l'époque. Deux années



Après des mois de travaux, les habitants peuvent désormais profiter de ce nouvel équipement.

plus tard, presque jour pour jour, la municipalité de Buchelay inaugurerait sa médiathèque Odette Dubarry, le samedi 15 avril, en présence du maire Stéphane Tremblay (SE), du sous-préfet Jean-Louis Amat, du maire de Mantes-la-Ville Samy Damergy (RE), ou encore de la présidente de la communauté urbaine GPSEO Cécile Zammit-Popescu.

Moins de deux ans de travaux

Après des mois de travaux, les habitants peuvent désormais profiter de ce nouvel équipement le mardi de 14h à 20h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Pour plus d'informations, contactez le service culture de la mairie au 01 30 92 57 74, ou par mail à l'adresse culture@buchelay.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE

La RD113 en travaux jusqu'à juin

Le Département des Yvelines réalise l'aménagement d'une piste cyclable le long de la D113, ainsi que le réaménagement du carrefour entre la D113 et le boulevard Sully.

Depuis le 10 avril, des travaux sont menés sur la RD113 entre les communes de Mantes-la-Jolie et de Rosny-sur-Seine. En effet, une piste cyclable y verra le jour prochainement et afin de la faire sortir de terre, un chantier perturbe la circulation sur le secteur.

Jusqu'au 16 juin, sur la portion qui longe la butte verte, il est désormais interdit de doubler et de

stationner. La vitesse des véhicules est d'ailleurs limitée à 30km/h, la faute à la neutralisation d'une des deux voies pour mener à bien les travaux. Une déviation a été mise en place pour les piétons.

Outre la nouvelle voie cyclable, ce chantier doit également permettre de réaménager le carrefour entre la départementale 113 et le boulevard Sully. ■



Une déviation a été mise en place pour les piétons.

LES MUREAUX

La 20^{ème} édition de Fleurs en Seine déjà annoncée

Plus de 20 000 personnes sont attendues pour la grande fête des plantes et du jardin de l'ouest de Paris, les 16 et 17 septembre 2023 sur les bords de Seine des Mureaux.

Plus de 70 exposants, un parc de 3 hectares en bords de Seine, 100 bénévoles mobilisés... « Fleurs en Seine » n'a rien d'un petit rendez-vous de pépiniériste, avec 4 pots qui se battent en duel. La grande fête des plantes et du jardin revient pour sa 20^{ème} édition les 16 et 17 septembre et n'attend pas moins de 20 000 personnes, au sein de l'emblématique parc de l'Oseraie des Mureaux.

Bulbes, graines, arbustes, décorations de jardins et autres mobiliers de jardins n'attendront que vous. Cette édition 2023 aura d'ailleurs pour thématique l'art de la métamorphose avec « La poétique des astéracées ».

L'événement se tiendra de 10h à 19h le samedi, et de 10h à 18h le dimanche. L'entrée et le parking seront gratuits. Alors rendez-vous en septembre pour des conférences, des démonstrations d'art floral, de la cuisine, mais surtout pour faire des emplettes ! ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

L'heure de la rénovation a sonné pour l'horloge du centre-ville

Une horloge cassée donne toujours l'heure deux fois par jour. C'est la triste monotonie que subit depuis près de 10 ans l'horloge située dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie, juste au-dessus de la bijouterie Daras, son propriétaire. Mais cela devrait s'arranger puisque des réparations devraient être effectuées prochainement. D'un coût de 13 000 euros, elle pourrait être partiellement financée par le Fonds d'innovation de l'office du commerce pour l'amélioration des devantures dont l'enveloppe globale sera votée au conseil municipal du 17 avril. ■

AUBERGENVILLE

Le jeu des 1000 euros débarque le 27 avril

Des sélections et enregistrements pour le plus ancien jeu radiophonique de France seront réalisés à la Maison des associations à partir de 17h par France Inter.

C'est LE jeu emblématique de la radio française. Le jeu des 1000 euros de France Inter vient poser ses micros à Aubergenville le jeudi 27 avril prochain, pour des sélections et enregistrements qui se dérouleront à la Maison des associations.

L'entrée sera libre et gratuite pour tous, que vous souhaitiez participer et tester votre culture générale, ou simplement assister à l'émission en tant que spectateur. Les volontaires ont rendez-vous dès 17h pour les enregistrements réservés aux adultes, puis à 18h30 pour les adultes et les jeunes de 12 à 18 ans. Aucune inscription n'est nécessaire pour participer. Alors venez tenter votre chance, et répondez aux questions de Nicolas Stoufflet pour tenter de remporter les fameux 1000 euros ! ■

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS



à partir de 132 000 euros

Frais de notaire offerts

Crédits visuels : Architectonia (architecte) et KDSL (graphiste)

LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74



ACHERES

À l'EEP, un Comité technique territorial se réunit pour booster l'emploi

L'entreprise d'entraînement pédagogique d'Achères accueillait un comité technique territorial jeudi. Chapeauté par le Département, cette réunion permettait à différents acteurs locaux œuvrant sur l'emploi d'échanger sur ce thème afin de briser les freins à l'embauche.

■ AURELIEN BAYARD

« Il y a des emplois à pourvoir mais si on se penche vraiment, nous remarquons que les entreprises recherchent des pro-

files particuliers » analyse Luc Nouvel, conseiller en formation continue au GRETA 78 et président hono-

rifique de l'EEP d'Achères. Jeudi, dans son établissement, un comité technique territorial se tenait donc, afin de connaître les diverses opportunités sur le territoire. Organisée par le Département, cette réunion voyait la Mission Locale, Equalis, l'École de la Seconde Chance et diverses associations ou organismes de formation répondre présent. Un échange qui peut paraître simpliste de prime abord mais permettant des synergies. Prenons comme exemples les futurs événements de la Mission locale de Poissy : Un futur job dating ainsi qu'un atelier « du stade à l'emploi ». Respectivement le 10 et 16 mai, ils seront axés sur les métiers de la restauration et la recherche d'animateurs dans le secteur de la petite enfance (seulement pour le job dating). Une information qui pourrait intéresser l'École de la Seconde Chance.

Par ailleurs, Timothée Verwaerde va ouvrir une école de production spécialisée dans le travail du métal à Poissy afin de changer le regard sur les métiers manuels. « C'est l'école de demain. Nous proposerons à des jeunes de 15 ans en sortie d'école, de travailler dans des ateliers de production comme

s'ils étaient dans une TPE/PME. Ils y seront 70 % du temps, encadrés par un maître d'œuvre » explique le porteur du projet. La méthode de financement est également novatrice. 40 % des coûts de fonctionnement de l'établissement sera assuré par la fabrication de pièces industrielles par les élèves. Et surtout, un CAP ou BAC Pro sera délivré à la fin de la formation.

« Cela permet également de chercher les freins à l'embauche » ajoute Luc Nouvel, « comme le tabou du handicap ». Patricia Eyraud, Fondatrice de l'EEP d'Achères et elle-même en mobilité réduite, abonde en son sens : « Il y a actuellement 14 % de personnes en situation de handicap qui sont à la recherche d'emploi ». Son cri du cœur est le suivant, cette frange de la population a besoin de faire des stages, des périodes d'immersion et cherche surtout à s'intégrer dans la société pour ne plus dépendre d'un tiers ou d'une aide de l'État. C'est pour cela qu'elle a lancé la Boussole Professionnelle, une association militante pour cela.

De plus, le Département organisera le 22 mai dans les locaux du TAD de Poissy une formation bureautique avec prise en main d'un ordinateur, réalisation de cv puis initiation à la

recherche d'emploi sur les différentes plateformes. Pour rappel, Pole Emploi évalue à 12 % les demandeurs d'emploi n'utilisant pas Internet et 3 % déclarent même ne pas savoir naviguer sur la toile.

Finalement se retrouver dans les locaux de l'entreprise fictive Florilège pour parler emploi était logique puisque sur les 99 personnes accueillies en 2021 – soit en reconversion professionnelle, soit en création d'entreprise – presque 65 % ont pu effectuer un retour rapide vers un emploi. Et l'intégralité des stagiaires sont heureux d'y être comme Éléa et Laura, du « pole » secrétaire et assistante. « Nous sommes entre adultes motivés et cela nous tire vers le haut » précise l'une tandis que l'autre « a encore cette impression de travailler avec des réunions tous les quinze jours pour laquelle nous devons fournir un PowerPoint validé par la « direction ». Même son de cloche dans le « service » RH, dont l'intégralité revenait de stage, et Alicia : « Les tâches de l'EEP et celles effectuées en entreprise sont cohérentes donc nous ne sommes pas perdus ». Laura et Ibrahim vont même jusqu'à encenser Florilège. « C'est même plus exigeant » assure la jeune femme, quant à Ibrahim, il se sentait même bridé par la culture de l'entreprise qui l'avait accueilli. ■



Jeudi, dans son établissement, un comité technique territorial se tenait donc, afin de connaître les diverses opportunités sur le territoire.

EN BREF

AUBERGENVILLE

Passation de commandement au centre de secours

Changement de commandement au centre de secours d'Aubergenville. Le 7 avril lors d'une cérémonie, le lieutenant Fallier a succédé au lieutenant Desmettre en tant que chef de ce centre.

Il lui a donné les clés du camion. Le 7 avril, lors d'une cérémonie présidée par Madame Jaunet, pré-

sidente du conseil d'administration du SDIS 78, en présence de maire de la commune Gilles Lécole (LR)

et du colonel Stéphane Millot, le directeur départemental du SDIS 78, le lieutenant Fallier a officiellement succédé au lieutenant Desmettre en qualité de chef du centre de secours d'Aubergenville. Celui-ci retourne dans son département d'origine – l'Aisne – est s'en va diriger le centre de secours principal de Château-Thierry. ■



Le lieutenant Fallier a officiellement succédé au lieutenant Desmettre en qualité de chef du centre de secours d'Aubergenville, en présence de maire de la commune Gilles Lécole (LR) et du colonel Stéphane Millot, le directeur départemental du SDIS 78.

À PARTIR DU MER 19/04*

ITALIAMO

all'italiana**

Jusqu'à épuisement des stocks
*À l'italienne

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



Le vrai prix des bonnes choses

MAGNANVILLE

Michel Lebouc : « Le site de Magnanville est la contradiction des positions de l'État »

Vendredi, le comité de pilotage de la prison de Magnanville s'est tenu à la Préfecture de Versailles. Malgré la proposition de cinq autres sites, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) privilégie toujours le site initial de la commune yvelinoise. Michel Lebouc, le maire local (DVG), continue de croire en l'abandon du projet.

■ AURELIEN BAYARD

Quel a été votre première réaction lorsque l'APIJ a confirmé son souhait d'implantation de la maison d'arrêt à Magnanville ?

J'ai l'impression que nous n'avons pas la même lecture du cahier des charges de l'État. Par exemple, dans celui-ci, il y a écrit noir sur blanc qu'il faut éviter la construction de prison proche des centres-villes alors que le site de Magnanville, nous y sommes complètement. À 50m il y a des habitations et deux lycées.

Pourtant vous aviez proposé des solutions alternatives.

Lors du dernier comité de pilotage fin 2022, le préfet nous a dit qu'il était prêt à regarder d'autres sites si les dossiers étaient sérieux. Donc nous nous sommes réunis avec d'autres élus – ainsi que des professionnels – alors que ce n'est pas notre job. Nous

avons jusqu'à la fin de l'année pour rendre notre copie. Quatre sites ont été étudiés – deux à Guerville, un au niveau de l'ancienne usine d'EDF à Porcheville et un à Flins puisque Renault cherche à vendre 200 Ha – ainsi que les deux propositions de Magnanville pour éviter que certains m'accusent d'avoir une approche partisane.

Qui, selon vous, répondent mieux au cahier des charges de l'État ?

Ce sont toutes des friches industrielles. Après certaines ont leurs défauts comme à Porcheville où il n'y a pas d'échangeur autoroutier et il faut traverser la Seine. Mais à Flins, il y a bien un échangeur, pas d'habitation et nous sommes plus proches de Versailles. À l'heure où nous parlons de « zéro carbone », l'APIJ choisit un site à 50km du chef-lieu du 78 (lieu du tribunal, ndr). Et il y a aussi les

questions d'assainissement puisque la station d'assainissement de Rosny ne suffirait plus et il faudrait en construire une nouvelle qui coûterait environ 8 millions d'euros. Les professionnels qui ont étudié la question nous ont dit que Magnanville est vraiment tout en bas de la pile, encore plus avec le problème des sols argileux. Ce choix, c'est tout simplement la contradiction des positions de l'État.

Toutefois vous restez pour la construction de maison d'arrêt ou de centre pénitentiaire ?

Oui. Prenons le cas de la prison de Bois d'Arcy qui souffre d'une surpopulation de 150 %. Il faut réinstaurer un climat de dignité humaine dans ces établissements. J'ai même discuté avec Karl Olive, qui lui a le problème de la Maison Centrale de Poissy, et qui était prêt à envisager la construction sur son territoire d'une maison d'arrêt et d'un centre pénitentiaire réunis.

Nous vous sentons remonter contre l'État.

Ce que je ne comprends pas, c'est

que les politiciens se targuent à dire qu'il faut travailler avec les élus de proximité mais finalement ils s'en fichent. Tous les élus qui étaient présents lors du comité de pilotage sont contre, même Bruno Millienne a changé sa position. Même le président du Sénat Gérard Larcher

a déclaré dernièrement qu'il fallait arrêter ce projet. Finalement, c'est comme pour la réforme des retraites, c'est un pouvoir centralisé qui décide de tout et les dés sont pipés d'avance.

Votre population est farouchement opposée aussi.

Oui et même si je n'osais pas trop le dire avant, nous portons encore les stigmates de l'attentat de 2016 donc nous ne sommes pas prêts à voir une prison débarquer avec les problématiques que cela engendre.

Quelles sont donc les prochaines étapes ?

J'ai prévu d'écrire un courrier au préfet des Yvelines pour rappeler ma position qui sera signé par les autres élus mépaulant dans cette lutte. Je



Ce n'est que le début d'une grande lutte à moins qu'Eric Dupond-Moretti dise stop.

pense même l'envoyer à Monsieur Dupond-Moretti, à Elisabeth Borne et au président de la République. Puis nous allons préparer une grande réunion publique car j'aimerais bien que cela mobilise l'intégralité du Mantois. Une manifestation à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie est également prévue.

Vous croyez toujours que le projet peut être abandonné ?

Jean-Jacques Brot, le préfet, doit rédiger le compte-rendu du comité de pilotage. Une fois fait, celui-ci se retrouvera entre les mains du Ministre de la Justice et comme l'a dit Monsieur Brot, « ce sera lui et lui seul qui prendra cette décision ou non ». Ce n'est que le début d'une grande lutte à moins qu'Eric Dupond-Moretti dise stop. ■

= LE NOUVEAU MÉDIA DU POUVOIR D'ACHAT =

Le média indispensable et gratuit pour consommer plus malin au quotidien.

= INSCRIVEZ-VOUS ! =

- au 01 62 040 040 (Prix d'un appel local)
- sur www.150euros.fr ou en flashant ce code



Visuel non contractuel

MAGNANVILLE

Ambiance festive pour le retour de la course Paris-Camembert

Le départ de la course cycliste, véritable institution du Mantois, a été donné à Magnanville pour la première fois depuis 8 ans le mardi 11 avril. Le Français Valentin Ferron (TotalEnergies) a remporté cette 84^{ème} édition.

■ MAXIME MOERLAND



Valentin Madouas, qui finira 4^{ème} de la course, a pris le temps de signer quelques autographes.

« C'est une course qui a un parfum particulier ». Voilà un terme approprié pour qualifier la course

fois depuis 2014, faisait son retour à Magnanville après avoir été délocalisé dans l'Eure.



L'ancien champion mantais Sandy Casar était présent pour l'occasion.

Paris-Camembert. Il faut dire que Sandy Casar connaît bien l'épreuve : le Mantais de naissance a avait fini vainqueur en 2011. Le local de l'étape était bien là, mardi 11 avril, pour le départ de cette 84^{ème} édition qui, pour la première

« Quand on est du coin et qu'on connaît le parcours par cœur, c'est spécial », ajoute l'ancien coureur. Il faut dire que cet événement est une véritable institution du Mantois et de Magnanville, qui accueillait traditionnellement le



Le départ a été donné sous les coups de 11 h.

départ pendant une vingtaine d'années. Un « retour aux sources » qui enchante Michel Lebouc, maire (DVG) de la commune. « Je suis heureux car le vélo est un sport populaire, la preuve aujourd'hui avec le public qui est venu nombreux. C'est

de courses avec les cyclistes, en demandant de nombreuses photos et autographes. Il faut dire que le casting était alléchant : Bryan Coquard, Valentin Madouas, Edvald Boasson Hagen, ou encore Anthony Delaplace, vainqueur

de la précédente édition, étaient notamment de la partie.

C'est finalement Valentin Ferron, de l'équipe TotalEnergies, qui lui a succédé en franchissant l'arrivée à Livarot-Pays d'Auge. Le Français, second en 2022, s'adjuge sa première victoire en professionnel devant Ewen Costiou (Team Arkéa-Samsic) et Fredrik Dversnes (Uno-X Pro Cycling Team). Valentin Madouas (Groupama-FDJ) et Guillaume Martin (Cofidis) complètent le classement. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Des dizaines de personnes ont suivi la présentation des équipes sur la place Pierre Bérégovoy.

une compétition qui est au plus proche des habitants et je m'en réjouis, car on a besoin de ces moments de partage et de convivialité ».

Le village d'animations installé sur la place Pierre Bérégovoy a en effet fait recette, avec les stands de la Française des Jeux qui proposaient de réparer les vélos des habitants, ou encore de remporter de nombreux cadeaux. Les plus téméraires ont même pu s'adonner à une dégustation de camembert Lepetit dès 9 h 30 du matin.

Mais la principale attraction de l'événement, c'était bien évidemment les coureurs. Les habitants de Magnanville et des villages alentours ont pu profiter de la proximité qu'apporte ce genre



Les élus n'ont pas su dire non à une bonne part de camembert, même à 10 h du matin !



Un atelier ambulant était présent pour faire réparer son vélo.



Le maire de Magnanville, Michel Lebouc, a donné le départ de cette 84^{ème} édition.

LA GAZETTE EN YVELINES



**LE DÉPARTEMENT
DES YVELINES
PREND SOIN
DE VOUS !**

Votre médecin traitant n'est pas disponible ?

**Consultez un médecin
dans une **cabine de
télémédecine** ***

La télémédecine, c'est quoi ?



Une consultation médicale vidéo entre un patient et un médecin



Des dispositifs médicaux certifiés** utilisés à distance (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc)



Un local insonorisé pour respecter la confidentialité



Des données de santé protégées***



Un acte reconnu et remboursé par la Sécurité sociale

* La cabine de télémédecine, Consult Station®, est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation.

** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

*** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) localisé en France.

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 une **expérimentation unique en France** avec le déploiement progressif de 50 cabines de télémédecine. Simples et pratiques, ces cabines permettent de **consulter rapidement et à proximité de chez soi** un médecin à distance.

Cette consultation se réalise dans **des conditions similaires à celles d'un cabinet médical** grâce aux dispositifs médicaux certifiés et connectés (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc.), le tout **en toute confidentialité** et dans le respect de vos données de santé.

La télémédecine, c'est quoi ?

La télémédecine offre une **consultation médicale sécurisée**. Elle repose sur un échange vidéo permettant un examen médical et des examens complémentaires en direct grâce à des appareils connectés certifiés et sécurisés.

La télémédecine, fruit d'un partenariat

Le projet de télémédecine est porté conjointement par le Département des Yvelines et son opérateur Seine et Yvelines Numérique.

Le projet est élaboré de concert avec les partenaires de santé (Agence régionale de santé, Caisse primaire d'assurance maladie) ainsi qu'avec les structures représentant les médecins du territoire (Ordre des médecins, Plateforme territoriale d'appui - APTA 78 -, communautés professionnelles territoriales de santé).

Dans le respect du programme national « *Ma santé 2022* », il a pour seul objet de **permettre l'accès aux soins aux personnes qui en sont les plus éloignées**.

RDV sur www.yvelines-telemedecine.fr

MANTES-LA-JOLIE

Pourquoi Cognet veut faire taire La Gazette ?

Le maire de Mantes-la-Jolie et son subordonné Nicolas Kern, alias Bardamu, le personnage de l'auteur antisémite et collaborationniste Céline nous citent à comparaître devant le tribunal de Versailles. En s'offrant les services de ténors du barreau de Paris aux frais du contribuable.

■ SALONIC BRAMUDA

Notre journal dérange Raphaël Cognet ! C'est un euphémisme que de l'écrire. Voici quelques semaines, un de ses agents électoraux s'était précipité pour dénoncer notre distributeur, lequel n'avait eu sur l'instant qu'un seul tort : avoir déposé une poignée de minutes sur le trottoir une liasse de nos publications, le temps de terminer sa distribution dans les boîtes aux lettres.

Pour confondre ce dangereux malfaiteur, il avait été fait appel aux caméras de surveillance de la ville. Pensez-*donc*, ce journal subversif qu'est *la Gazette en Yvelines* méritait les foudres de la mairie.

Cette fois, ce n'est pas à une intimidation à laquelle nous avons droit mais à une citation à comparaître devant la 8^{ème} chambre correctionnelle du tribunal de Versailles le 19 juin prochain à 14 heures. Rien de moins.

Pour s'éviter un nouveau camouflet devant un tribunal, le maire de Mantes-la-Jolie a troqué son avocat vexinois contre un ténor du barreau de Paris.

Avant même de s'être fait voter lundi soir en conseil municipal le bénéfice de la protection fonctionnelle, Raphaël Cognet a jeté son dévolu sur Me Emmanuel Daoud, connu notamment pour

avoir défendu les parties civiles lors du procès du Carlton de Lille impliquant notamment l'ancien secrétaire général Dominique Strauss-Kahn. Il est aussi, excusez du peu, l'avocat de la compagnie Air-France, du Comité International Olympique (CIO) et celui de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

À croire que notre directeur de la publication est un ami de Dédé la Saumure...

Que Raphaël Cognet reproche-t-il donc à *la Gazette* ?

Dans la citation à comparaître qui nous est parvenue par voie d'huissier, dans l'écrit de son avocat Me Daoud, Raphaël Cognet nous reproche la bagatelle de onze propos diffamatoires dans sept publications distinctes. Nous aurions selon l'élu conduit une « stratégie de dénigrement systématique » et mené des « attaques infamantes ».

Rien que ça !

Aux yeux de Raphaël Cognet, il n'y a donc qu'une seule ligne de conduite possible pour un journal évoquant sa personne : l'admiration sans borne. De lui comme de son équipe.

Au pays des Droits de l'Homme, les journalistes ne pourraient être



Pour s'éviter un nouveau camouflet devant un tribunal, le maire de Mantes-la-Jolie a troqué son avocat vexinois contre un ténor du barreau de Paris.

que les admirateurs zélés d'un maire infaillible ?

À Mantes-la-Jolie, seuls les journalistes envisageant de rejoindre l'administration communale comme l'ex-rédactrice en chef du *Courrier de Mantes* devenue adjointe à la directrice de la communication quelques semaines seulement après la victoire de Raphaël Cognet auraient droit de citer ?

Une question nous vient à l'esprit. Pourquoi donc Raphaël Cognet et Nicolas Kern ont-ils attendu si longtemps pour contester nos écrits. Pourquoi dès la première publication les concernant n'ont-ils pas usé de leur droit de réponse que nous aurions été contraints de passer ?

Pourquoi donc vouloir dramatiser d'entrée de jeu leurs relations avec nous en judiciarisant les faits ?

Et bien non. Monsieur Cognet a choisi une autre voie !

Appeler à la rescousse un des ténors du barreau de Paris.

Pour autant vous ne nous ferez pas taire.

Pas plus que votre subordonné Nicolas Kern aujourd'hui chargé de mission culture qui y va aussi de sa citation à comparaître le même jour et à la même heure que son employeur.

Lequel considère que *la Gazette*

a porté une « atteinte très grave à l'honneur et à la réputation » de l'ex-moniteur de ski, ex-journaliste, ex-agent d'accueil à la Poste et actuel fonctionnaire municipal.

Le concernant, on croit rêver !

Est-ce *la Gazette-en-Yvelines* qui a la moindre responsabilité dans la publication d'un blog sous le pseudonyme de « Ferdinand Bardamu », personnage de fiction imaginé par Louis-Ferdinand Céline, écrivain notoirement antisémite et collaborationniste ?

La littérature française n'est-elle pas assez riche pour choisir un autre personnage fétiche que celui imaginé par un auteur proche de l'occupant nazi ?

Est-ce *la Gazette-en-Yvelines* qui a condamné son auteur pour son blog, lequel a cessé de paraître depuis ?

Est-ce *la Gazette-en-Yvelines* qui a viré casaque en détestant dans un premier temps Raphaël Cognet avant de faire ouvertement campagne pour lui ?

Est-ce *la Gazette-en-Yvelines* qui, la première dans ses publications, a désigné en son temps Raphaël Cognet comme « *Le Petit Chose* » ou « *Le Ravi de la crèche* » référence à son assiduité à la Collégiale Notre-Dame ?

Est-ce un ex-salarié de *la Gazette-en-Yvelines* qui aujourd'hui officie

comme chargé de mission culture à la ville ?

Est-ce *la Gazette-en-Yvelines* qui a mobilisé un duo talentueux d'avocates parisiennes pour tenter d'obtenir gain de cause ?

Autant le dire. Nous attendons avec une certaine gourmandise de savoir combien la ville de Mantes-la-Jolie déboursa pour financer la défense de Raphaël Cognet et de son collaborateur Nicolas Kern.

Lesquels ont cru bon de mobiliser contre notre journal un trio d'avocats parisiens de grande qualité.

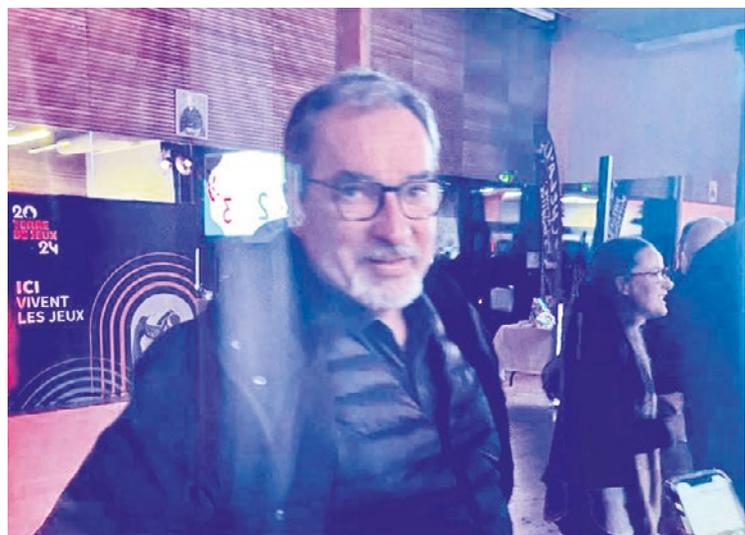
Sachant que les avocats étant comme les footballeurs, meilleurs ils sont plus ils coûtent cher, ne doutons pas qu'en allant chercher des défenseurs de Champion's League, l'addition risque d'être salée.

Puisque cette équipe prône la transparence, espérons qu'elle ne se reniera pas.

À ce propos, nous invitons nos fidèles lecteurs à un jeu concours présenté dans la page ci-contre.

Celle ou celui qui devinera le montant des honoraires des avocats payés par la ville de Mantes-la-Jolie pour la défense de Raphaël Cognet et Nicolas Kern percevra 1 000 euros.

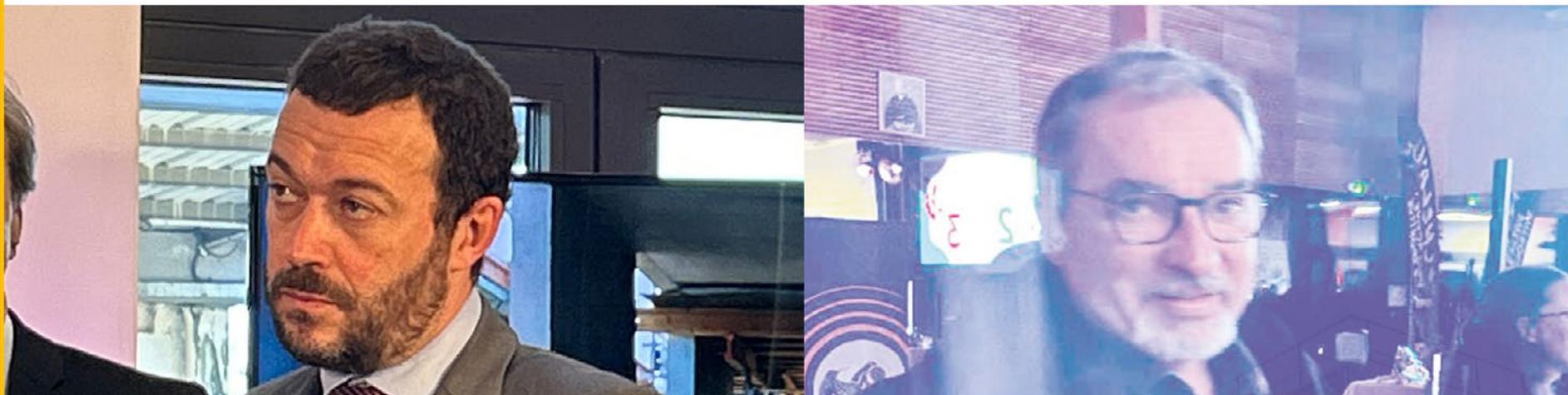
Chères lectrices, chers lecteurs, à vos pronostics ! ■



Nicolas Kern, aujourd'hui chargé de mission culture, sera aussi défendu par les avocats payés par la ville de Mantes-la-Jolie.

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

**COMBIEN LES PLAINTES
DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN
VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?**



S'estimant diffamé par notre journal, le maire de Mantes-la-Jolie a déposé plainte contre nous. Cette plainte sera instruite par quatre avocats dont un ténor du droit de la presse, Me Daoud. D'après ses confrères, il est à 800 € du taux horaire. Nous vous proposons de deviner quel sera le coût de sa démarche pour les habitants, sachant que ses frais de justice sont pris en charge par la ville. Ce coût sera estimé par un avocat spécialisé.

DÉBUT LE MERCREDI 26 AVRIL 2023

FIN LE 20 JUIN PROCHAIN

Nous publierons dans le numéro du 26 avril 2023 les modalités pratiques de ce jeu-concours ouvert gratuitement à toute personne majeure.

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine s'engage contre la pollution sonore

GPSEO a présenté, lors du dernier conseil communautaire, son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Il sera soumis à la consultation publique du 2 mai au 3 juillet.

■ MAXIME MOERLAND

Selon l'Agence de la Transition Écologique (Ademe), 25 millions de personnes sont touchées par la pollution sonore en France, dont 9 millions sont surexposées avec des effets chroniques sur la santé (troubles du sommeil, maux de tête ou encore maladies cardio-vasculaires). Celle-ci peut se traduire de différentes manières, mais les trois sources de bruit qui gênent particulièrement les Français sont les transports (routier, aérien et voies ferrées), le voisinage et le bruit au travail.

Afin de lutter contre ce phénomène qui concerne la santé des habitants du territoire, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a dévoilé, lors du conseil communautaire du jeudi 6 avril, son Plan de prévention du bruit dans l'environnement. Celui-ci, élaboré avec les communes, les services de l'État, les opérateurs de transport et les asso-

ciations, a présenté « un premier diagnostic acoustique à l'échelle du territoire », comme le souligne GPSEO sur son site internet.

En effet, selon la communauté urbaine, 18,7 % de sa superficie (950ha) est classée en « zone à enjeux bruit », soit un seuil à 68 décibels sur 24h. 12 % de la population de la communauté urbaine serait concerné. « Les principales sources de bruit proviennent des trafics routier et ferroviaire, ajoute la communauté

urbaine. La route est la principale cause des dépassements des valeurs limites de bruit, excédant le seuil réglementaire de 68 dB, 22 050 habitants y sont exposés. Parmi ceux-ci, 7275 habitants sont exposés à une valeur dépassant le seuil réglementaire de 62 dB de bruit nocturne ».

Afin de trouver des solutions, GPSEO invite les habitants à apporter leur expérience et leur ressenti sur cette problématique. Une consultation publique sera menée sur le projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement, entre le 2 mai et le 3 juillet 2023 au siège de la communauté urbaine à Aubergenville. « Le recueil des observations sera intégré sous forme de synthèse au document final », conclut GPSEO. ■



Selon la communauté urbaine, 18,7 % de sa superficie (950ha) est classée en « zone à enjeux bruit ».

EN BREF

LES MUREAUX

Le Village du Développement Durable s'installe devant la médiathèque

Une quinzaine de stands dédiés à l'environnement seront présents sur le parvis le samedi 22 avril, de 13h à 18h.



Le Village sera évidemment gratuit et ouvert à tous.

L'Office du Développement Durable (ODD) investira le parvis de la médiathèque des Mureaux le samedi 22 avril prochain. Pas moins d'une quinzaine de stands dédiés à l'environnement peupleront le « Village du Développement Durable » : jeux sur la biodiversité locale, expérience en réalité virtuelle sur la nature, création de décorations en papier recyclé, ateliers de questions/réponses... Les thèmes de l'énergie, de la nature et

du recyclage seront ainsi abordés à travers un prisme ludique, autant pour les plus petits que pour les grands.

Le Village sera évidemment gratuit et ouvert à tous. Une collecte de textiles sera également organisée sur place par le Relais Val de Seine. N'hésitez pas à apporter vos chaussures, vêtements ou autre linge de maison dont vous ne vous servez plus ! ■

EN BREF

AUBERGENVILLE

Courir pour les orphelins des pompiers de France

La course solidaire Broken 200, qui se déroulera le dimanche 30 avril prochain, permet de récolter des dons pour l'association l'Oeuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers.



Le départ sera donné à 7h, à la relève de la garde, à la caserne des pompiers d'Aubergenville.

Courir 200 kilomètres en moins de 24h. Voilà l'objectif de Florian Fillion, pompier volontaire à la caserne d'Aubergenville. Il tentera de le réaliser le dimanche 30 avril, avec une boucle de 2,6 kilomètres à réaliser 78 fois autour de la caserne d'Aubergenville.

Une boucle de 2,6 kilomètres à réaliser 78 fois

Pour y parvenir, il aura besoin d'aide : chaque personne volontaire est invitée à le supporter dans son épreuve en courant à ses côtés. Chaque participant pourra déposer la somme de son choix dans la boîte à dons située dans la caserne. La totalité de l'argent récolté ira ainsi à l'association l'Oeuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Le départ sera donné à 7h, à la relève de la garde, à la caserne des pompiers d'Aubergenville. ■

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton

Tél. : 01 39 70 43 01
 11 rue Panhard et Levassor - ZA des Cettions
 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
www.paveco.eu

91/100

C'est notre
Index d'égalité
professionnelle !

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Dans la nuit du 29 mars 2023, lors d'une patrouille de sécurisation aux Mureaux, les policiers de la BAC constatent qu'une porte de garage d'un immeuble d'habitation est ouverte. Ils décident alors de procéder à des vérifications en pénétrant dans l'enceinte du parking. Ils perçoivent des bruits de mécanique et remarquent la présence de deux individus dans un box s'affairant à démonter une moto. À la vue des effectifs, les individus prennent la fuite mais un membre des forces de l'Ordre parvient à agripper les deux mis en cause par leur manteau dans l'attente de renfort. Toutefois, ceux-ci s'échappent momentanément en se débattant et assenant de nombreux coups aux fonctionnaires provoquant leur chute dans les escaliers. Finalement, ils finissent par être de nouveau maîtrisés puis menottés.

Lors des constatations, il est découvert divers objets abandonnés par les

LES MUREAUX La folle nuit d'une patrouille de police

Dans la nuit du 29 mars, une patrouille de la brigade des Mureaux a découvert dans un garage d'un immeuble d'habitation plusieurs véhicules volés. À l'intérieur se trouvaient également deux individus qui ont pris la fuite avant d'être rattrapés par la patrouille.



Divers objets abandonnés par les individus ont été découverts, deux motos volées partiellement démontées et deux véhicules.

individus, deux motos volées partiellement démontées et deux véhicules dont l'un était signalé volé le 10 mars dans le Val-de-Marne. En plus de cela, des tops cases, divers outils et une plaque minéralogique sont présents. À proximité, deux box ouverts dans lesquels reposent 4 motos dépourvues de plaques d'immatriculation. De retour au commissariat, l'un des suspects parvient à prendre la fuite. Pour le moment, malgré un mandat de recherche, il n'a pas été retrouvé.

L'individu restant – après avoir nié les faits de recel de vols, de violences

et de rébellion au début – finit par avouer en expliquant être connu sur la commune des Mureaux pour de « la démonte de moto ». Il précise avoir accepté cette mission proposée par un individu dont il ne veut pas donner l'identité. L'exploitation de la téléphonie laisse apparaître des photos de motos signalées volées mais non retrouvées. La géolocalisation ne permet pas de démontrer la présence de l'individu sur les différents vols. Il a été déféré devant l'instance judiciaire en vue de sa comparution immédiate puis condamné à 8 mois d'emprisonnement et placé sous bracelet électronique. ■

LIMAY Un sexagénaire dépressif oblige le RAID à intervenir

Dimanche, un homme de 64 prétendument armé forçait le RAID à intervenir. Après avoir pénétré dans les lieux, la brigade spéciale de la Police n'a trouvé aucune arme mais à la place un sexagénaire avec un profond mal-être.

Mantes-la-Jolie, fait. Andréys, fait. Au tour de Limay. Le Raid poursuit donc son guide Michelin des

Yvelines Nord après être intervenu dimanche dans un appartement de Limay. Tout commence après que

des détonations aient été entendues dans le quartier de la gare. Selon une source policière, l'individu avait prévenu la police pour se plaindre du bruit dans l'immeuble, qu'il était en possession d'explosifs et qu'il voulait tout faire sauter. Le service d'intervention de la Police Nationale met donc en place le protocole habituel : bouclage du quartier et mise en place d'un négociateur. Une équipe de déminage a été également déployée pour pallier toute éventualité.

Aucune arme ni explosif trouvé lors des fouilles

Le négociateur (rien à voir avec le film de 1998, ndlr) a ensuite tenté de prendre contact avec le sexagénaire mais il n'obtint aucune réponse. L'unité d'élite est alors intervenue et a immobilisé le Limayen. En fouillant l'appartement, le RAID n'a trouvé ni arme ni explosif. D'après le recueil de témoignage effectué par *Le Parisien*, des voisins expliquent que l'homme de 64 ans vit seul, a souffert de problème d'alcool par le passé et aurait fait croire à des coups de feu en cognant des objets violemment. ■

MANTES-LA-VILLE Le pratiquant de rodéo urbain enfin arrêté

Un jeune homme de 18 ans qui s'amusa à pratiquer des rodéos urbains dans le quartier des Merisiers a enfin été arrêté par la Police. Il comparaitra prochainement devant les tribunaux.

Un Mantevillois de 18 ans s'amusa à faire le cowboy dans le quartier des Merisiers. Monté sur sa motocross non homologuée pour la circulation sur la voie publique, le jeune adulte pratiquait ce qu'on appelle du rodéo urbain, s'amusant à collectionner les infractions comme on additionne les étoiles dans *GTA* (fameux jeu vidéo édité par Rockstar Game, Ndlr). Mais à force de brûler les feux rouges, franchir les stops sans marquer d'arrêt et gêner la circulation, la Police finit par le prendre en filature.

Non casqué et accompagné par cinq autres personnes, il perdait finalement le contrôle de son deux-roues alors qu'il abordait un virage au niveau de la rue Pasteur à Buchelay et il

chutait au sol sans se blesser. Il pouvait alors être interpellé et placé en garde à vue, tandis que l'engin utilisé était saisi. Lors des contrôles, il s'est avéré que l'engin motorisé avait été acquis de manière frauduleuse. Le délinquant, déjà connu des services de police pour escroquerie et défaut de permis de conduire, a ensuite été auditionné par les personnes dépositaires de l'autorité publique.

Il montrait alors une mauvaise foi évidente et, confronté aux extraits vidéo matérialisant le caractère dangereux de sa conduite, il émettait son total désintérêt. Le jeudi 6 avril 2023, il était remis en liberté avec une convocation pour une ordonnance pénale. ■



Légende



Le Raid poursuit son guide Michelin des Yvelines Nord après être intervenu dimanche dans un appartement de Limay.

MAISONS

LE MASSON

DU SOLIDE POUR LA VIE

Devenez PROPRIÉTAIRE dans les Yvelines à ANDELU

À partir de **318 750 €***

2 ANS de garantie de parfait achèvement

* Maison prête à décorer T5 bis de 90 m² avec garage terrain de 474 m² + frais de notaire inclus ! Tarif au 15/04/2023.

RE 2020 Nouvelle Réglementation Énergétique

1^{er} constructeur de maisons individuelles du Grand Ouest

► VOTRE AGENCE À MANTES-LA-JOLIE **01 34 78 10 29**
111, Boulevard du Maréchal Juin

www.maisonslemasson.com

RELIER

Nos équipes œuvrent au quotidien pour concevoir et relier durablement les territoires.



RER B - ©SNCF

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Après son revers contre les Voltigeurs de Châteaubriant le 1^{er} avril dernier, l'AS Poissy enchaîne une deuxième défaite d'affilée face à un concurrent direct. Cette fois-ci, les Jaunes et Bleus se sont inclinés 3-0 sur la pelouse du 3^{ème} du classement Chambly, ce vendredi 14 avril, et se retrouvent à la 5^{ème} place, loin du podium.

Encore une fois, les Pisciacais ont manqué leur entame de match en laissant bien trop d'opportunités à leur adversaire. Sauf que quand on joue une équipe de haut de tableau, que ce soit Châteaubriant ou Chambly, ça tourne mal : à la 36^{ème} minute, ces derniers menaient déjà 2-0, grâce à un doublé de Issiaka Karamoko (19^{ème}, 36^{ème}).

L'AS Poissy ne parviendra jamais à inquiéter une équipe de Chambly sûre de sa force. Pire, les bleus et noirs vont même alourdir le score avec un but contre son camp d'Ernest Seka (73^{ème}), entérinant

FOOTBALL

Poissy prend une gifle à Chambly

Les Jaunes et Bleus, défaits 3-0 sur la pelouse du 3^{ème} au classement, enchaînent un quatrième match sans victoire dans le groupe A de National 2.



Il devient urgent d'agir avant que le sprint final ne tourne au vinaigre.

la victoire camblysiennne. Le goût amer de cette défaite est encore plus fort, quand on sait que les Voltigeurs de Châteaubriant se sont inclinés à domicile face à Rouen le lendemain : tout était réuni pour que l'AS Poissy retrouve sa place sur le podium. Il devient urgent d'agir avant que le sprint final ne tourne au vinaigre, d'autant plus que la prochaine rencontre s'annonce toute aussi ardue, si ce n'est plus, face au dauphin du classement : le Racing Club de France. Rendez-vous le samedi 22 avril au stade Léo Lagrange. ■

Les Mureaux en balade

L'OFC Les Mureaux a confirmé son regain de forme du moment en s'imposant 4 buts à 1 face à Montrouge, ce week-end pour la 21^{ème} journée du groupe K de National 3. Un sursaut bienvenu qui permet aux Muriatins de remonter à la 4^{ème} place. Le podium n'est pas si loin, avec 5 points à rattraper. Il faudra poursuivre cette bonne série sur le terrain d'Aubervilliers, le samedi 22 avril à 16 h.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB remporte « sa » coupe de France

Le club conflanais a remporté la coupe de France fédérale de volley-ball, organisée ce week-end au gymnase Pierre Bérégozovoy.



C'est après avoir été mené 2 sets à 0 que les Conflanais ont rebondi pour finalement s'adjuger le trophée sur leur parquet.

Ils l'ont fait ! Les joueurs du CAJVB ont remporté la coupe de France fédérale de volley, ce dimanche 16 avril à l'issue du « Final Four », qui s'est déroulé tout le week-end au gymnase Pierre Bérégozovoy de Conflans-Sainte-Honorine.

Après avoir battu Halluin en demi-finale samedi, le CAJVB s'est présenté en finale face à Caudry. Et c'est après avoir été mené 2 sets à 0 que les Conflanais ont rebondi pour finalement s'adjuger le trophée sur leur parquet (3-2).

Un rebond après avoir été mené

Une belle victoire à savourer avant de retrouver les joies du championnat Elite, avec un déplacement à Amiens ce samedi 22 avril, et une dernière journée qui vaudra cher face au leader Reims. ■

BASKET-BALL

Huitième victoire de rang pour les Pisciacais

En gagnant face à Calais (81-67) le samedi 15 avril, le Poissy Basket tient le rythme de Pays de Fougères et reste solide deuxième.

Voilà 8 journées consécutives de Nationale 2 que le Poissy Basket n'a pas connu la défaite. Dernière équipe victime de cette série d'invincibilités ? Calais, qui a subi le courroux des Pisciacais, ce samedi 15 avril sur le score de 81 à 67 au complexe sportif Marcel Cerdan.

Une rencontre qui s'annonçait tout sauf simple, après la victoire des Calaisiens au match aller. Mais les Jaunes et Bleus ont fait parler leur

sérieux, et restent à la seconde place du classement, à l'affût du moindre faux pas du leader Pays de Fougères, qui s'est imposé à Vanves.

Il ne reste plus que 3 journées avant le terme en cette poule C de Nationale 2. La phase finale semble tendre les bras aux Pisciacais, à condition de finir avec un sans-faute : Laval n'est qu'à 3 petits points de la seconde place qualificative, détenue par les Yvelinois. ■



Les Jaunes et Bleus ont fait parler leur sérieux, et restent à la seconde place du classement.

KICK-BOXING

Un stage avec le multi-champion du monde Jérôme Le Banner

Le kick-boxeur professionnel sera au COSEC de Triel-sur-Seine le dimanche 7 mai, de 14 h à 17 h, pour un stage tous niveaux et une séance de dédicaces.

Les adeptes de sports de combat sont prévenus : c'est un athlète reconnu mondialement qui s'apprête à débarquer à Triel-sur-Seine. Le multi-champion du monde Jérôme Le Banner sera présent au COSEC le dimanche 7 mai prochain pour une après-midi spéciale : stage de kick-boxing de 14 h à 16 h, et séance de dédicaces de 16 h à 17 h.

Le stage en question sera ouvert à tous les niveaux. Seul pré-requis :

être âgé d'au moins 15 ans. Une boutique sera également présente sur place avec des produits dérivés à l'effigie de l'athlète. Pour s'inscrire, il suffit de contacter le service des sports de la municipalité à l'adresse sports@triel.fr. Le tarif est de 15 euros pour les Triellois, et de 30 euros pour les habitants des autres communes. L'événement sera également accessible aux spectateurs, au prix d'entrée de 5 euros (achat sur place). Attention, les places sont limitées ! ■



Pour s'inscrire, il suffit de contacter le service des sports de la municipalité à l'adresse sports@triel.fr.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-JOLIE Le retour en lumière de Maximilien Luce

À compter du 12 avril, l'exposition permanente Maximilien Luce du musée de l'Hôtel-Dieu accueille des compositions originales du peintre issues de la collection de l'institut national d'histoire de l'art. Une bonne raison de redécouvrir l'intégralité des œuvres du peintre néo-impressionniste enterré à Rolleboise.

■ AURELIEN BAYARD



Du 12 avril au 3 juillet, 18 estampes inédites de Maximilien Luce se dévoilent aux yeux des amateurs de peinture.

Les impressionnistes portaient bien leur nom : un style de peinture qui cherchait plus à attirer l'œil grâce à des coups de pinceau en virgule et des couleurs vives. Le néo-impressionniste, lui, ne vise pas la surenchère visuelle mais l'aspect naturel. « Ils vont remettre un peu de science et de rigueur dans leurs œuvres. Maximilien Luce réalisait ses croquis lorsqu'il était en pleine nature mais reprenait ensuite son travail en atelier » explique Jeanne Paquet, directrice du musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie, « Puis il appliquait sa peinture par petit point en opposant des couleurs complémentaires afin de faire ressortir la lumière. C'est une réflexion nourrie. » Ce qui permet d'avoir des tableaux au caractère entier, à l'instar de son créateur.

Né dans un milieu modeste parisien, Luce n'a pas été contrarié par ses velléités artistiques et n'a

surtout pas oublié ses racines ouvrières. S'il démarra sa carrière en tant que graveur sur bois en 1872 – lorsqu' Henri-Théophile Hildibrand le prend en tant qu'apprenti – il abandonne canifs et burins quinze ans plus tard pour plu-

sieurs raisons. L'une d'entre elles est complètement mercantile, la photographie commence à apparaître, ce qui sonne le chant du cygne pour la gravure. Par ailleurs, en visitant le salon des peintres des indépendants – organisme dont il

sera plus tard vice-président puis président – il fait la rencontre de Georges Seurat, l'inventeur de la technique dite divisionniste. Et c'est à partir de cette même année qu'il commence à fournir des dessins et des caricatures, qu'il se gardait de signer – à plusieurs journaux tels *la Révolte*, *Les Temps Nouveaux* et le *Père Peinard*. « Il avait un sacré caractère, cela se voyait dans ses lettres. Un peu bourru mais unanimement considéré comme quelqu'un de fidèle » rappelle Jeanne Paquet. Fidèle en amitié mais aussi à son pays. Si le peintre était profondément antimilitariste, il était contre l'invasion allemande lors de la première guerre mondiale d'où ses peintures de soldats français à la Gare de l'Est en partance pour le front. De plus, lors de la seconde guerre mondiale, il a manifesté contre l'interdiction d'exposer les artistes juifs.

vivait dans une chambre modeste de Montmartre » confie la directrice du Musée. Mais par la suite, s'il ne vivait pas dans l'opulence, il ne manqua de rien, ce qui lui permettait même d'effectuer de nombreux voyages. Londres mais surtout les Pays-Bas et la Belgique, où, en dehors des paysages, il prend plaisir à peindre le fourmillement ouvrier des usines ainsi que le port de Rotterdam.

Il découvre la région mantaise en 1917 grâce à des amis habitant Rolleboise où il finit par s'installer. C'est également dans cette commune que se situe sa sépulture. Son fils, Frédéric, lègue en 1971 à la ville de Mantes-la-Jolie les tableaux qu'il avait encore en sa possession et qui font partie de l'exposition permanente dédiée à son père. Mais pour redonner l'envie de revoir – ou simplement voir – les peintures de Maximilien Luce, le musée de l'Hôtel-Dieu a fouillé dans les cartons de l'Institut national de l'histoire de l'art. « 165 estampes sont stockées à Paris mais nous voulions proposer des œuvres différentes des nôtres » précise Jeanne Paquet. 18 d'entre elles n'attendent donc qu'à être admirées et de remettre Maximilien Luce dans la lumière. ■

Le promeneur des champs

Maximilien Luce n'a pas la renommée d'un Vincent Van Gogh mais peut au moins se targuer d'avoir pu vivre grâce à son art. « Au début, c'était laborieux, il l'avouait dans ses correspondances. Comme beaucoup d'artistes de son époque il

MANTES-LA-VILLE Vos anciennes photos de la ville dans une exposition

Le service prévention jeunesse de Mantes-la-Ville collecte des photos anciennes de la commune, afin de travailler avec les jeunes sur une exposition retraçant l'histoire des quartiers.



La municipalité de Mantes-la-Ville lance un appel à la collecte de photos anciennes de la ville.

Vous en avez peut-être chez vous, dans vos tiroirs, dans vos anciens albums. La municipalité de Mantes-la-Ville lance un appel à la collecte de photos anciennes de la ville, afin de créer une exposition photographique.

Le service prévention jeunesse collecte en effet de vieux clichés des quartiers du bas Domaine de la vallée, du Village, des Merisiers / Plaisances et des Brouets / Meuniers. L'objectif pour les jeunes sera ensuite de travailler sur la mémoire de ces quartiers, et de retracer leur histoire à travers l'exposition.

Travailler sur la mémoire des quartiers

Les photos physiques et numériques sont acceptées, de toutes tailles. Le seul impératif est qu'elles soient prises en extérieur, dans les quartiers cités ci-dessus. Pour les transmettre à la Ville, il vous suffit de les déposer au CVS de secteur, ou de contacter le 06 22 97 79 71, ou l'adresse expo-photo@manteslaville.fr, avant le 20 mai prochain. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES Une semaine sous le signe du théâtre

Du 21 au 28 avril, Chanteloup-les-Vignes met à l'honneur le théâtre grâce à la 8^{ème} édition du *Chanteloup Côté Cour*. Sept pièces de théâtre performées par autant de compagnies seront jouées au Phénix.

Une semaine de théâtre entièrement gratuite pour mettre en avant les prouesses et le savoir-faire des comédiens locaux. La 8^{ème} édition du festival de théâtre *Chanteloup Côté Cour* se déroulera au Phénix afin de mettre à l'honneur le théâtre et sa diversité. Drame, comédie, théâtre d'improvisation, il y en aura pour tous les goûts ! La Compagnie des

Contraires, Les Comédiens de la Tour, la Compagnie Courant d'Art, la Compagnie des Elles et des Ils ainsi que les troupes Voix de Scène et Arlequin du pavé se succéderont au fil des jours pour ravir Chantelouvaïses et Chantelouvaïs. Toutes la programmation et les détails sont consultables sur le site internet de la ville chanteloup-les-vignes.fr. ■



La 8^{ème} édition du festival de théâtre Chanteloup Côté Cour se déroulera au Phénix afin de mettre à l'honneur le théâtre et sa diversité.

ON EN PARLE

Difficultés à se loger : comment faire face lorsqu'on est jeune ?

Ikrame Ait Abdallah, responsable du CLLAJ Val de Seine (Communauté Locale pour le Logement Autonome des Jeunes) était l'invitée de l'émission On En Parle. L'association aide les 18-29 ans sur les questions liées à l'accès au logement. Elle a répondu aux questions de Kawthar, qui est actuellement dans cette situation.

« Grand nombre des jeunes accompagnés au sein du CLLAJ souhaitent leur indépendance, prendre leur envol ».

Et cette indépendance passe par l'obtention d'un logement, afin de pouvoir quitter la cellule familiale.



Kawthar, en recherche de logement, et Ikrame Ait Abdallah, responsable du CLLAJ, au micro de LFM 95.5.

Le CLLAJ effectue un travail d'accompagnement dans les démarches administratives, entre autres. Or le logement représente désormais 60 % du budget des étudiants.

Le logement est le premier poste de dépense des jeunes et contribue de plus en plus à leur précarisation, alors qu'un jeune sur cinq entre 18 et 29 ans se situe aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Ils rencontrent, de plus, de nombreuses difficultés dans leur recherche : démarches administratives interminables, demande d'un garant, d'une caution représentant parfois jusqu'à trois mois de loyer, et demande de situation professionnelle stable.

Kawthar, actuellement à la recherche d'un logement, rencontre toutes les difficultés citées. Elle a fait part de ses interrogations à Ikrame Ait Abdallah « Les grandes villes attirent, mais il ne faut pas hésiter à élargir vos choix de communes, si vous êtes mobiles. » Dans tous les cas, de l'aide est disponible afin de connaître ses droits et être accompagné(e) dans ses démarches. ■

Retrouvez *On en Parle*, tous les jeudis dès 11h, présenté par Manon Marques sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

ETAT ET CIVILS

Made In Quartiers : Fatmata Kanouté

Cette semaine sonne le début du nouveau format de l'émission Etat et Civils : Made In Quartiers. Jusqu'à la fin de la saison, chaque mercredi à 11h, les auditeurs de LFM Radio découvriront le portrait d'une personnalité au parcours professionnel accompli, ayant grandi dans les quartiers Politique de la Ville des Yvelines.

Dans ce premier numéro, Dorian Vautier a rencontré Fatmata Kanouté, styliste modéliste et créatrice de mode pour sa marque KaaaKollection, directrice artistique et personal shopper. La jeune femme est née et a grandi dans le quartier des musiciens à Mantes-la-Jolie dans les années 90. A l'obtention de son baccalauréat secrétariat et comptabilité, elle décide de renouer avec le secteur qui la passionne, celui de la mode. Elle se rappelle des robes que confectionnait sa mère pour ses poupées, un souvenir qu'elle considère comme fondateur de sa passion. À 17 ans, elle quitte les Yvelines pour la Bretagne, où elle part faire ses études de mode.

laquelle elle s'est retrouvée par défaut. Mais grâce au soutien et à la motivation de sa famille, elle a réussi à se raccrocher à ses rêves pour enfin les vivre pleinement.

Vogue, Fashion TV, Fashion Week, Fatmata Kanouté a réussi à intégrer le monde très sélectif de la mode malgré les discriminations, et n'en cache pas sa fierté. ■

La vidéo de Fatmata Kanouté est disponible sur notre chaîne YouTube « RadioLFMOfficiel », dans la playlist « Made In Quartiers ».



Made in Quartiers est un projet destiné à promouvoir l'égalité des chances au sein de nos quartiers.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

7		5	8			6	4	
	4	6	5					
	3		1				7	9
5			2	9	8	1		
	2	1				8		
6		4		1	9		2	
				8	7	2	1	
2		7				4		
4			2	7				

SUDOKU :
niveau difficile

			4	5	7			
2	8					4		
					2		8	
5						2		
			2			5	8	
	8			5				
1								
8			2					
3				7		2	6	

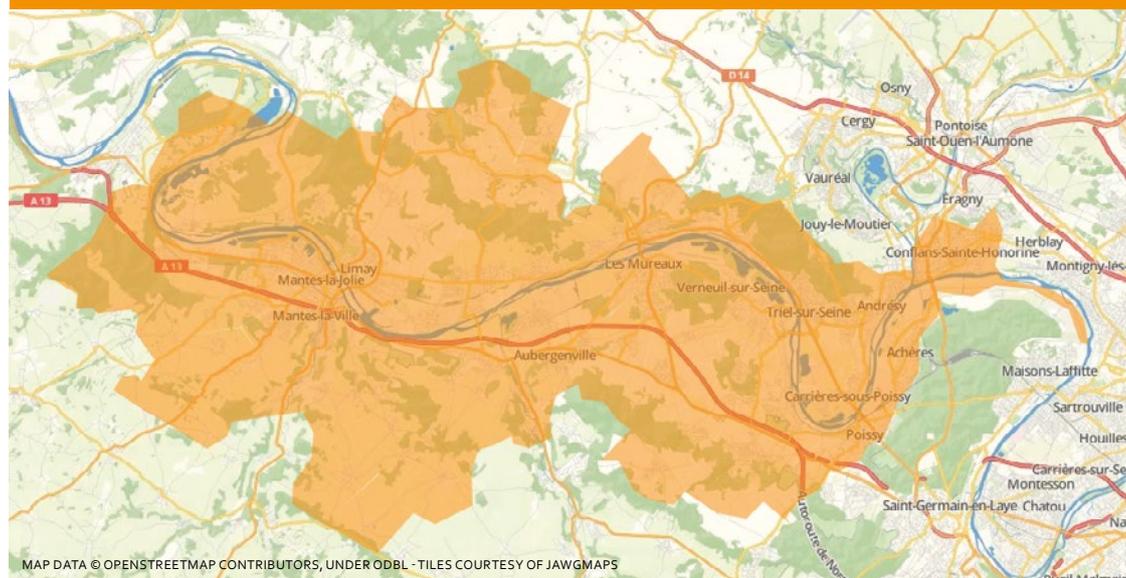
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°340 du 12 avril 2023 :

2	3	1	7	4	9	6	8	5
6	8	7	3	5	2	9	4	1
9	5	4	6	1	8	7	3	2
8	4	5	2	9	6	1	7	3
1	6	3	5	8	7	2	9	4
7	2	9	4	3	1	5	6	8
5	9	2	8	7	4	3	1	6
4	1	6	9	2	3	8	5	7
3	7	8	1	6	5	4	2	9

1	5	3	9	7	6	4	8	2
2	8	7	3	1	4	5	9	6
6	9	4	2	5	8	7	3	1
3	7	5	6	4	1	8	2	9
8	6	9	7	3	2	1	4	5
4	1	2	8	9	5	3	6	7
9	4	8	1	6	7	2	5	3
5	3	1	4	2	9	6	7	8
7	2	6	5	8	3	9	1	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Vous avez une information à nous transmettre ?

**Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

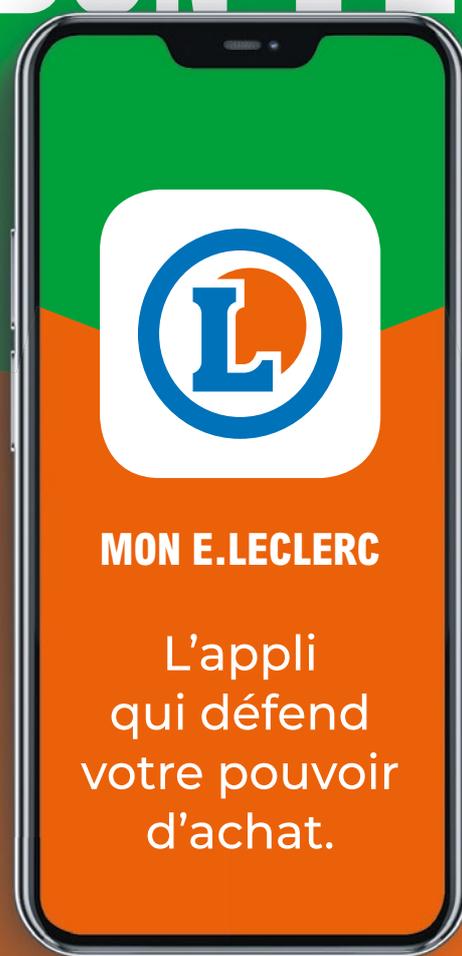
ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

TOUS NOS BONS PLANS DANS MON E.LECLERC, EN VOILÀ UN BON PLAN POUR VOTRE BUDGET.

Téléchargez l'appli Mon E.Leclerc
pour retrouver toutes les promos
et les bons plans de nos magasins
et de nos magasins spécialisés.



Flashez-moi



E.Leclerc 

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS
EXISTE À PRIX E.LECLERC

